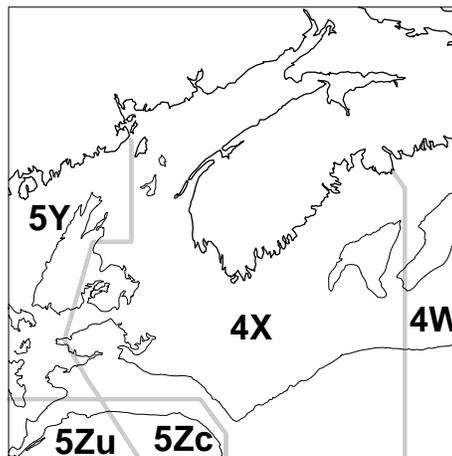


PÉTONCLE DU BANC DE BROWN



Renseignements de base

Le pétoncle géant, *Placopecten magellanicus*, est présent dans les eaux de l'Atlantique nord-ouest qui vont du cap Hatteras au Labrador. Il se rassemble en groupes, dont les concentrations exploitables sont appelées gisements. La pêche hauturière du pétoncle se pratique surtout sur le banc Georges, sur le plateau néo-écossais (banc du Milieu, banc de l'Île de Sable, banc Western, banc de Brown et banc German) et sur le banc de St. Pierre. Le pétoncle préfère les fonds de sable et de gravier et on le trouve à des profondeurs qui vont de 35 à 120 m.

Chez le pétoncle, les deux sexes sont distincts. La maturité sexuelle survient à l'âge 2; les gonades femelles sont rouges, tandis que les gonades mâles sont d'un blanc crémeux. Le frai a lieu principalement entre août et octobre. L'oeuf fertilisé s'installe au fond en 30 à 60 jours, après s'être développé dans la colonne d'eau.

On estime la croissance d'après la position des anneaux annuels de la coquille. Elle varie d'une région à une autre et est influencée par la saison, par la profondeur et par la température.

Les bateaux de pêche hauturière du pétoncle ont une longueur hors tout qui s'échelonne entre 27 et 46 m. Ils utilisent une drague, dite New Bedford, de 4 à 4,9 m de largeur. Deux dragues sont traînées simultanément, de chaque côté du pétonclier.

La pêche

Débarquements (centaines de tonnes métriques)

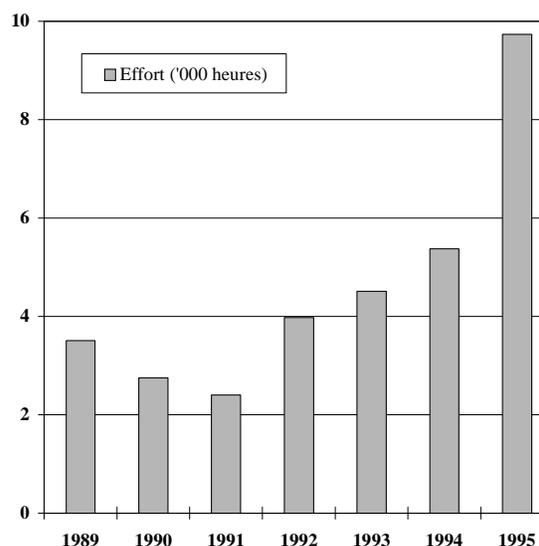
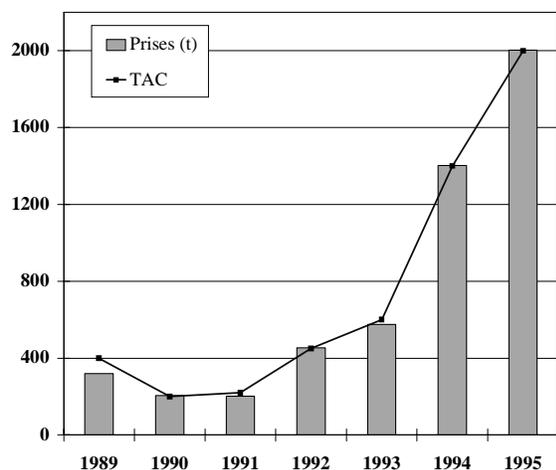
Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995
TAC	2,0	2,2	4,5	6,0	14,0	20,0
Prises	2,0	2,1	4,5	5,8	14,0	20,0
Zone de pêche (km ²)	<300	388	512	560	765	901

Dans les années 1970 et au début des années 1980, une pêche du pétoncle a eu lieu dans la partie sud du banc de Brown et sur le bord de ce dernier, à des profondeurs de plus de 100 m. Les taux de prises étaient modérés et les débarquements s'échelonnaient entre 4 et 270 t. La pêche «récente» a commencé en 1989 sur la partie nord du banc de Brown, dans des secteurs qui n'avaient pas encore été exploités. Au cours des sept dernières années, les prises ont augmenté tandis qu'on exploitait de nouveaux lieux de pêche et qu'on assistait à un recrutement régulier des classes d'âge à la pêche. La superficie de la zone de pêche a quintuplé depuis 1989.

Distribué par le : Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère des Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), Canada, B2Y 4A2. Téléphone : 902-426-8487. C. élec. : d-geddes@bionet.bio.dfo.ca

Depuis 1989, également, la pêche dans la zone de pêche du pétoncle 26 (4X) est gérée selon des limites de prises et un compte de chairs fixé d'abord à 55 chairs par 500 g et ramené à 40 chairs en 1994. Le TAC du banc de Brown, qui était de 1 400 t en 1994, a été porté à 2 000 t en 1995, d'après les estimations de biomasse effectuées dans le cadre de relevés par navire de recherche dans les lieux exploités auparavant. De 1994 à 1995, les prises ont augmenté de 40 %, mais l'effort s'est accru de 80 %.

En 1995, l'effort de pêche a été dirigé surtout sur les classes d'âge de 1987 et 1988; ces classes d'âge (âges 7 et 8) permettaient de se conformer au compte de chairs sans recourir à un mélange. Au printemps, l'industrie a parrainé un programme de vérification pour décourager la présence de très petites chairs (compte de 50 +) parmi les prises.



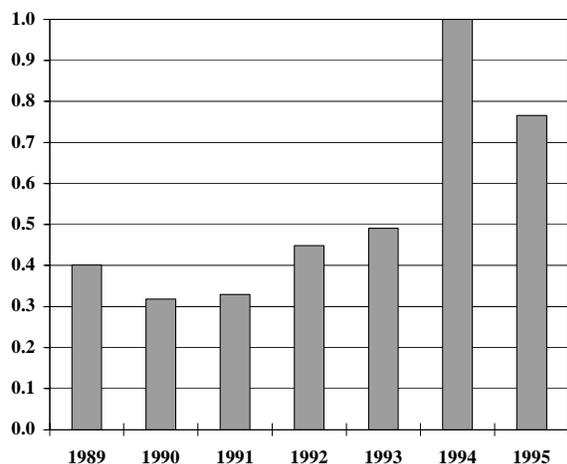
État de la ressource

Les journaux de bord fournissent des données sur les prises et l'effort, à partir desquelles on estime les taux de prises. Les débarquements font l'objet d'une vérification à quai. On échantillonne les prises pour connaître la distribution des tailles. Les relevés par navire de recherche surveillent la distribution du stock exploité et fournissent des renseignements sur la taille selon l'âge. Compte tenu du caractère récent de cette pêche, il n'est pas encore possible de procéder à une évaluation analytique. Aussi ne connaît-on pas la biomasse de la population. On évalue l'état du stock d'après les taux de prises de la pêche commerciale, la grosseur des chairs dans les prises et les indices des relevés de recherche. On se fonde sur la biomasse établie dans les traits effectués dans les relevés, fournissant des pétoncles dont la grosseur équivaut à 40 chairs par 500 g ou moins, sans mélange, pour établir les scénarios de pêche.

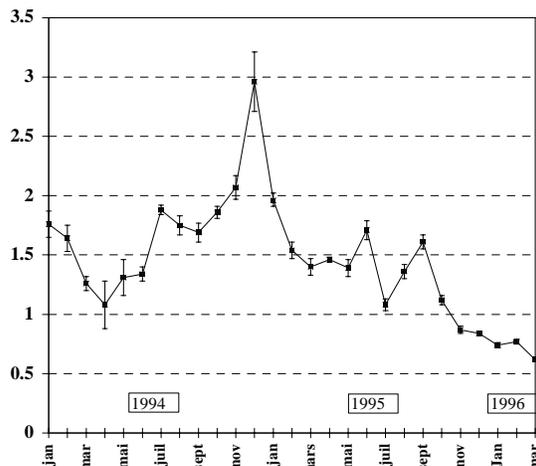
La zone de pêche, comme le reflète le tableau sur les débarquements, s'est agrandie depuis le début de la pêche, en 1989, ce qui complique l'interprétation des taux de prises de la pêche

commerciale. Toutefois, les taux de prises de 1994 et 1995 ont été jugés comparables dans une certaine mesure. La pêche sur la partie nord du banc de Brown a produit les plus fortes prises de sa courte histoire en 1995. Les taux de prises ont été élevés jusqu'au milieu de 1995, puis ont chuté et sont demeurés plus bas le reste de l'année. Le taux de prises annuel moyen a diminué de 20 % par rapport à 1994. Il ressort d'observations préliminaires que les taux de prises continuent à diminuer en 1996. Le taux de prises établi d'après les statistiques de prises par intervalles de 2 g révèle aussi un important recul des chairs dans la gamme des 10-30 g de 1994 à 1995.

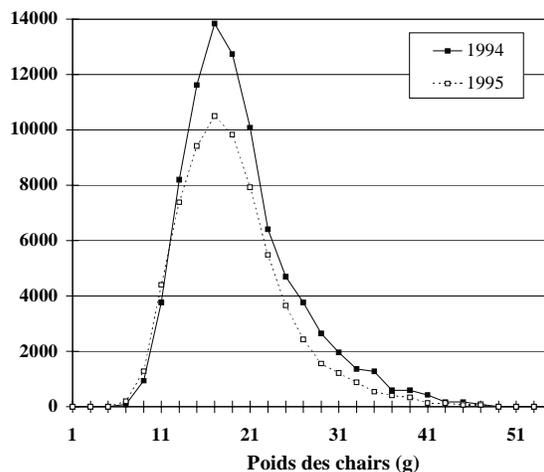
PUE de la flottille



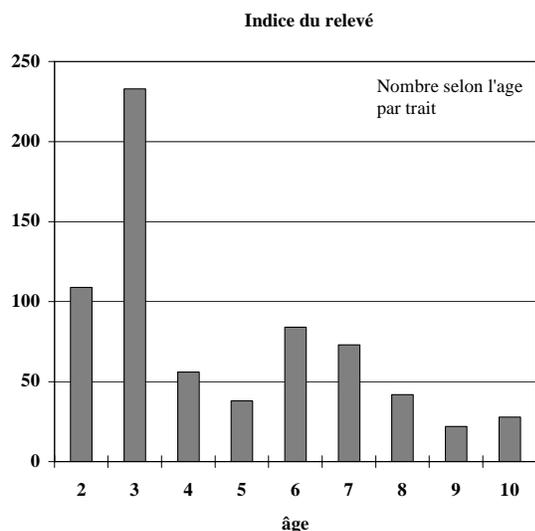
PUE par mois



PUE en poids



Le relevé de recherche de 1995 révélait des densités modérées de vieilles recrues (âges 7+, essentiellement les classes d'âge de 1987 et de 1988), de faibles densités de jeunes recrues (âges 4 et 5, soit les classes d'âge de 1990 et de 1991), et de bonnes densités de prérecrues (âge 3, soit la classe d'âge de 1992).



Perspectives

La pêche du pétoncle dans la partie nord du banc de Brown approche peut-être d'un stade de maturité après avoir connu une phase d'expansion. On tient pour acquis que le stock de cette pêche est autosuffisant.

Le TAC provisoire de 1996 est fixé à 750 t. Il est très improbable qu'on puisse maintenir le TAC à son niveau de 1995, soit 2 000 t, sans que cela n'occasionne une chute nette des taux de prises. Compte tenu du déclin des taux de prises de 1994 à 1996 et de la faible abondance des classes d'âge de 1990 et de 1991, il conviendrait de ne pas fixer le TAC de 1996 à un niveau supérieur au TAC provisoire (750 t).

Il pourrait être difficile de se conformer au compte de 40 chairs si on récolte de trop nombreuses jeunes recrues. La situation pourrait se précipiter, compte tenu de l'arrivée de deux faibles classes d'âge (celles de 1990 et de 1991). Les taux de prises de la pêche commerciale ont déjà diminué de 1994 à 1995 et continuent de reculer en 1996. À court terme, il semblerait préférable de maintenir ou d'abaisser les taux d'exploitation, tout en dirigeant la pêche sur le pétoncle d'âge 7. Il

conviendrait aussi recommander la surveillance des taux de prises en saison.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquez avec :

Ginette Robert
 Division de la pêche des invertébrés
 1707, rue Lower Water
 C.P. 550, Halifax
 (Nouvelle-Écosse) B3J 2S7

TÉL. : (902) 426-2616

FAX : (902) 426-1862

C. élec. : G_Robert@bionet.bio.dfo.ca